

Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 21 octobre 2021

Etaient présents :

Education Nationale

Excusée : Mme Morin, Inspectrice de l'Education nationale

Municipalité

Excusé : Monsieur Thierry Marais, Maire

Municipalité : Mme De Bailliencourt DGS, Mr Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Mme Ogès Directrice du périscolaire

Périscolaire :

ATSEM : Mme Garrigou

Excusée : Mme Kozik en arrêt

Enseignants Elémentaire :

Mme Boullard (CP), Mme Laforest (CP/CE1), Mmes Bénichou et Bouteloup (CE1-CE2), Mme Mesnildrey (CE2), Mme Duenas (CM1), Mmes Féraud et Sanvido-Lanoué (CM2)

Excusée : Mme Sanvido-Lanoué (1/4 décharge de direction CM2)

Parents titulaires élémentaire : Mr Millet , Mmes Hamelin, Cunha, Landelle et Boutan

Enseignantes Maternelle :

Mme Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS), Mr Michau et Mme Mignon (MS/GS)

Parents suppléants maternelle : Mme Peythieu, Mme Tournemeule et Mme Renard

① Présentation des membres du conseil d'école pour l'année 2021-2022 et vote pour la fusion des conseils des deux écoles

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décident de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2021-2022

② Désignation du secrétaire

Mmes Catinot et Féraud

③ Vote du règlement intérieur de chaque école

Ce qui a été modifié et/ou rajouté :

En élémentaire :

« En raison de la pandémie (COVID) les lieux des entrées à 8h20 et des sorties à 16h30 sont différentes selon les classes. »

« En cas d'un cas COVID confirmé, l'enfant pourra revenir à l'école après la mise en quarantaine et sur présentation d'une attestation sur l'honneur de la réalisation d'un test et du résultat négatif de celui-ci. »

En maternelle :

Par mesure de cohérence avec le règlement de l'école élémentaire, les écharpes sont interdites à l'école maternelle, merci de privilégier les tours de cou.

Les règlements intérieurs sont adoptés à l'unanimité pour les 2 écoles.

④ Structure et effectifs des écoles

En élémentaire : 148 élèves pour 6 classes : 27 CP, 34 CE1, 30 CE2, 30 CM1, 27 CM2

CP : 21 : Mme Boullard

CP/CE1 : 26 (6+20) : Mme Laforest

CE1/CE2 : 25 (14+11) : Mmes Bénichou et Bouteloup (PES) : Les 2 enseignantes en alternance, quand une enseignante est en classe, l'autre est en formation (environ alternance toutes les 3 semaines), programmation faite sur l'année.

CE2/CM1 : 25 (19+6) : Mme Mesnildrey

CM1 :24 : Mme Duenas

CM2 : 27 : Mme Féraud déchargée les lundis par Mme Sanvido-Lanoue

Premières prévisions pour la rentrée 2022 :

21 CP – 27 CE1 – 34 CE2 – 30 CM1 – 30 CM2 = 142

En maternelle : 77 élèves, 3 classes

PS : 25 PS, Enseignante et direction sans décharge : Mme Catinot, ATSEM : Mme Kozik

MS/GS 1 : 16 MS et 10 GS (26), Enseignante : Mme Badoux, ATSEM : Mme Garrigou

MS/GS 2 : 16 MS et 10 GS (26), Enseignants : Mme Mignon et Mr Michau ATSEM : Mme Magnaux et Mr Vidal

Au regard de l'effectif des PS et des conditions sanitaires à appliquer, les élèves sont répartis sur 2 dortoirs. Afin que le personnel Atsem puissent prendre sa pose réglementaire, la commune a organisé avec l'aide du personnel du centre de loisirs des permanences de 13h30 à 14h00. En alternance, les Atsem des classes 1 et 2 assurent la surveillance du dortoir de 14h00 au réveil des enfants.

Premières prévisions pour la rentrée 2022 :

27 PS – 24 MS – 32 GS = 83

⑤ Résultats des élections / vote par correspondance

En élémentaire : Participation en légère hausse par rapport à l'année dernière (44.03 % contre 36.26 %) : 243 inscrits, 107 votants, 6 sièges de titulaires (M. Millet, Mme Lhermitte, Mme Cunha, Mme Landelle, Mme Hamelin, et Mme Boutan) et 2 sièges de suppléants (Mme Manuelle et M. Moïta)

En maternelle : 146 inscrits, 66 votants mais 17 blancs/nuls (45,21% contre 54,55 % en 2020.) 3 sièges de titulaires (Mr Raboin, Mme Durand et Mme Wielgus) et 3 sièges de suppléants (Mme Renard, Mme Peythieu et Mme Tournemeule)

Cette année le vote s'est fait en totalité par correspondance. Les explications de la procédure du vote par correspondance restent encore peu simples. Pour l'an prochain, il apparaît nécessaire de rappeler que les 2 parents votent, et pour 1 liste (et non pas une personne) et qu'il est important de ne rien inscrire sur le bulletin pour ne pas que celui-ci soit considéré comme nul.

La proposition d'un vote uniquement par correspondance sera présentée pour un vote lors du dernier conseil d'école de cette année scolaire 2021-2022

⑥ Evaluations Nationales des rentrées CP, CE1

Les évaluations ont eu lieu durant la 3^{ème} semaine de la rentrée dans les classes de CP et CE1.

CP mathématiques :

- Nous observons que la résolution de problèmes pose soucis aux élèves. L'énoncé oral et la présentation d'un cadre vide les perd. Ils ont besoin de passer par la schématisation pour trouver la solution. Le travail en classe sera abordé de façon progressive pour donner des méthodes de résolution et les habituer à la représentation schématisée des énoncés.
- L'exercice en espace et géométrie semble compliqué pour certains élèves. La symétrie et la rotation d'éléments n'étant pas travaillées en maternelle cela n'est pas inquiétant.
- Nous pouvons cependant noter qu'il y a une bonne maîtrise de la lecture, écriture et comparaison des nombres écrits en chiffres ainsi que du dénombrement jusqu'à 10.

CP français :

Globalement les résultats en français sont très convenables. La compétence "manipuler des phonèmes" est sans doute la moins réussie car selon nous, les pourcentages ne sont pas assez élevés. (le masque y est aussi pour quelque chose) mais les attendus sont atteints puisque la grande majorité des élèves ne ressortent pas avec fragilités ou besoins pour l'éducation nationale.

De bonnes notions dans les compétences relatives aux lettres (reconnaissance visuelle et son produit) avec des erreurs entre le b/d notamment ou des oublis par les élèves dus aux différentes polices de caractères utilisées. Des compétences qui seront travaillées sur les programmes de CP.

Une bonne compréhension des mots, phrases et textes lus par l'enseignant. Les erreurs résultent souvent d'un problème de vocabulaire (clou/vis), ou du son du mot employé (skier/scier) ou encore des substituts de mots employés.

La compréhension orale et écrite faisant partie de nos projets, elle sera travaillée et réfléchiée en équipe cette année.

CE1 mathématiques :

- Le point à améliorer et qui a posé problème est la résolution de problème. Ce domaine a tout de même été réussi à 77%. Nous travaillons sur la compréhension car la résolution de problème passe avant tout par la compréhension. Nous proposons également des problèmes à résoudre tous les jours.

CE1 français :

- On note un pourcentage de réussite un peu plus bas en compréhension de phrases lues par l'enseignante. Le projet d'école portera entre autres sur ce point. La compréhension est travaillée de façon transversale en français, comme en mathématiques lors de la résolution de problèmes, en questionnement du monde, éducation civique et morale. L'école portera une attention particulière cette année à travailler la compréhension, des heures spécifiques seront attribuées pour que l'équipe enseignante mette en place des protocoles adaptés à chaque niveau.

- Les résultats en lecture à voix haute des élèves sont dans la norme de manière nationale. Cependant nous continuons à ajouter ce point au projet d'école pour attendre une fluence plus importante.

Très prochainement, nous aurons les résultats obtenus par nos anciens élèves aux évaluations nationales de 6ème passées en début d'année. Ils seront accompagnés des scores obtenus au test ROC (repérage orthographique collectif) que le collège fait passer chaque année ainsi que ceux du test de fluence (lecture).

⑦ Projets en maternelle et élémentaire

En élémentaire :

Projet d'école :

➔ **Ambition pour tous et excellence** : accent mis sur la fluence, la compréhension, et la résolution problème

➔ **Le bien-être pour tous** :

Label Paris 2024 : l'école participe au dispositif « Paris 2024 ».

Natation : Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sont allées à la piscine tous les lundis et jeudis après-midi, du 13 septembre au 08 octobre. Pour les autres classes : les classes de CM1 et de CM2 iront à la piscine tous les lundis et jeudis du 03 au 28 janvier.

Les classes de CP et CP/CE1 iront tous les lundis après-midi du 14 au 25 mars.

Les objectifs des séances de natation sont de familiariser les élèves avec l'eau, apprendre à tomber dans l'eau et savoir rejoindre le bord. Il n'y a pas de perfectionnement à la nage.

Judo : pas de possibilité de faire judo à cause du protocole actuel. Il est encore difficile de se projeter sur les mois à venir.

Tennis : toutes les classes bénéficieront d'une initiation tennis (6 séances par classe). Le planning n'est pas encore défini.

City park : découverte de l'installation du city Park a été faite par un intervenant de la société « Agospace »

USEP : toutes les classes sont inscrites à la journée olympique (22 ou 23 juin) ainsi que la journée athlétisme (mai-juin, date à définir)

Activité Physique Quotidienne (APQ) : Nous allons mettre en place des « défis récréations », pour répondre aux demandes de l'éducation nationale (30 min d'activité quotidienne) : des petits jeux sportifs et chronométrés (certains ont été mis en place dans d'autres écoles par Christophe Lemaitre). « *Développer une activité physique quotidienne répond avant tout aux enjeux importants de santé publique et de bien-être et est au bénéfice des apprentissages. Ce projet est ainsi complémentaire de l'enseignement de l'EPS et peut s'étendre sur le temps périscolaire* ».

→ **Cultures et citoyenneté responsable** :

Elections du CME : le 12 octobre : les candidats se sont présentés un à un devant les classes de CE2, CM1 et CM2 afin d'éviter le brassage. Les élus : Théo Champion, Manon Contu, Noah Fergant et Alice Lesport (qui rejoignent Camille Contu, Louis Landelle, Ambre Lhermitte et Kim Oges.

Prévention routière : les 2 écoles travaillent en relation avec la MAÏF pour un projet de la PS au CM2. Un travail sera fait selon 3 niveaux :

Niveau 1 (de la PS au CM2) : savoir pédaler

Niveau 2 (du CP au CM2) : savoir circuler

Niveau 3 (CM2) : savoir rouler (Attestation de Première Education à la Route)

Les interventions se dérouleront en plusieurs temps : une partie théorique dans les classes (adaptée au niveau des élèves) + une partie en pratique (avec des parcours mis en place et matériel prêté par la MAÏF) + une partie « examen » pour les plus grands (permis piéton et permis vélo)

Nettoyons notre école : sensibilisation sur le tri et la propreté dans l'école. M. Josse nous informe que la CCVE prendra contact avec les écoles pour déposer les bacs de tris sélectifs et intervenir dans les classes pour une sensibilisation au tri.

Musique : nous sommes en lien avec M. Gilbert, le directeur du conservatoire communautaire du Val d'Essonne (situé à Ballancourt). Projet à venir

Médiathèque : Les classes bénéficient d'une visite à la médiathèque par mois. Contrairement aux autres années, les élèves ne ramènent pas les livres à la maison. La médiathèque déplore une baisse de la fréquentation de ce lieu. Le but des visites étant de sensibiliser les enfants et de les inciter à venir avec leurs parents. Le deuxième objectif de ces visites est de travailler sur des projets avec l'école :

- « le prix des p'tits loups » pour les CE1, CE2 et CM2 (les élèves seront jury du prix de littérature jeunesse)
- « recette d'un livre » : les élèves de CP vont découvrir les étapes de la fabrication d'un livre,
- « exposition bestiaire » à partir d'objets recyclés
- « les hivernales » ; sensibilisation au Hip Hop pour les CM2, CM1, CE2-CM1 et CE1-CE2
- « la fabrique mobile » : intervention du centre Pompidou : créations numériques sur le thème des émotions
- Tout au long de l'année, à partir du mois de décembre, les élèves de l'élémentaire vont lire des albums aux classes de maternelle

→ **Equité et inclusion** :

E-enfance : intervention auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 le mardi 11 janvier.

Débats : l'équipe du RASED se propose de venir dans les classes pour aborder des thèmes tels que le respect, la tolérance, l'entraide ...

En maternelle :

Pôle Ambition pour tous et excellence :

En s'appuyant sur les résultats aux évaluations nationales et aux évaluations faites dans les classes, les objectifs prioritaires retenus cette année sont :

- Travailler la construction syntaxique.
- Maintenir le travail sur la tenue du crayon.
- Développer l'esprit critique, la résolution de problème de manière transversales

Pôle Bien-être pour tous, élèves, enseignants et parents :

Nous nous appuyons sur la constatation de l'augmentation du manque de respect de certains enfants envers l'autorité éducative et de situations de harcèlement entre élèves de plus en plus observées. Nous poursuivrons le travail sur le respect de l'autre, respect des règles, l'empathie, le droit à la différence afin de garantir un accueil et un cadre agréable pour tous et favorable aux apprentissages, dans et en dehors de l'école, clé de voute d'une vie en communauté.

- Si les conditions sanitaires l'autorisent et si la commune reconduit la possibilité d'avoir un intervenant, les classes de MS et GS demandent la reconduction du cycle sport d'opposition.
- Sensibilisation des enfants aux comportements à risque.
- Sensibilisation aux conduites à tenir afin d'apprendre à porter secours.

Pôle Culture et citoyenneté responsable :

En s'appuyant sur le constat que perdure un manque de respect du matériel, des locaux, des extérieurs, des projets mis en place à l'école, nous poursuivrons notre travail sur le respect, la coopération, l'engagement dans les projets.

Le travail sur le développement durable et le savoir consommer avec modération (trier, recycler...) se poursuivra : tri sélectif, construction de maison des insectes, plantations responsables dans les potagers, sensibilisation au gaspillage, récupération des piles, cartouches d'encre, bouchons, feutres et stylos.

L'école maternelle s'est inscrite au projet en collaboration avec le cinéma de Brétigny « 1,2,3 Cinéma » avec la projection de films sur le développement durable. Madame Catinot demande si la commune est toujours d'accord pour assumer une partie des transports (vers le cinéma de Brétigny), le reste étant à la charge de la coopérative de l'école. Il y aura en principe 5 transports à organiser, une participation sera demandée aux familles pour les séances de projections. L'organisateur de cette manifestation doit reprendre contact avec l'école maternelle après les vacances de Toussaint afin de finaliser le projet. La commune confirme son aide pour les transports.

La maternelle projette de participer à l'Odyssée verte à Rambouillet, concept imaginé par l'ONF, est une balade éducative sur un sentier suspendu dans les arbres, à hauteur des branches. L'ensemble du parcours est totalement sécurisé et répond aux normes AFNOR relatives aux parcours acrobatiques en hauteur. Les enfants peuvent y accéder à partir de 3 ans.

Les enfants de l'école maternelle ont fait la visite à la Ferme Pédagogique de La Ferté Alais et participé à des ateliers pain et beurre.

L'association sportive qui perdure cette année grâce à des parents volontaires (Mrs Durand, Raboin, Hilaire, Mme Cunha, Lhermitte...), permet aux classes des écoles de s'engager dans des rencontres USEP.

L'école maternelle s'est inscrite à une rencontre de gymnastique, un maternathlon et une animation forêt des contes.

Les écoles renouvellent leurs projets sportifs : jeux d'opposition, roller pour le MS/GS, course d'orientation, athlétisme...

Grâce à Mr Durand et ses enfants, Mme Badoux a enfin fait aboutir un des projets de construction de maisons à insectes, nous remercions toute la famille vivement.

Grâce à des dons de familles en plants de tomates et herbes aromatiques et diverses boutures réalisées par les enfants, nous avons effectué nos plantations responsables dans nos potagers de l'école. Ainsi les enfants ont pu savourer les fraises en juin et début juillet, cueillir des tomates en septembre et

profiter de la semaine du goût pour récolter les potirons et pomme de terre afin de cuisiner de délicieux veloutés d'automne.

Nous rappelons aux familles qu'elles ont toujours la possibilité de déposer leurs piles usagées dans le réceptacle prévu à cet effet dans le hall de l'école maternelle. Mme Catinot demande d'ailleurs à ce que le container soit vidé régulièrement par les services techniques.

Les écoles récupèrent toujours les bouchons et cartouches (au profit d'associations), en maternelle depuis l'année dernière nous stockons les feutres et stylos usagés afin de les déposer dans les magasins qui se sont engagés dans la lutte pour la protection de l'environnement avec la mise en place de l'opération de collecte des stylos usagés.

Pôle Equité et inclusion pour tous et pour chacun :

Nous constatons encore une intervention du RASED insuffisante par rapport aux signalements qui sont faits, de plus d'énormes retards dans les dossiers MDPH et l'attribution d'AVS qui sont rares obligent les enseignants et les enfants à subir des situations de travail extrêmement compliquées.

Les équipes maternelle et élémentaires poursuivent leur travail en collaboration pour les bilans TSA en maternelle et évaluations nationales en élémentaire, l'élaboration des PPRE et PAP.

Autres projets

Bibliothèque :

En maternelle : Les enfants sont accueillis de nouveau dans les locaux de la bibliothèque mais ne peuvent malheureusement toujours pas emprunter des livres pour les lire à la maison. Les livres choisis pendant les séances restent dans les classes à la disposition de enfants entre chaque séance.

Sorties, fêtes et RDV divers

En maternelle

Toutes les classes de l'école se sont rendues à la ferme pédagogique de la Ferté Alais et ont participé à des ateliers pain et beurre.

Semaine du goût : les enfants ont pu récolter les produits des potagers de l'école et cuisiner autour des saveurs d'automne.

Toujours dans le cadre de nos projets de classes, nous espérons une sortie à Rambouillet pour une Odyssée verte.

Spectacle en maternelle : Comme chaque année, la coopérative scolaire offrira aux enfants de l'école maternelle un spectacle. La compagnie des 3 Chardons viendra nous faire une représentation dans la salle de motricité.

Chorale : Nous espérons pouvoir réaliser la chorale de fin d'année et le buffet partagé au gymnase en présence des familles, la date a été réservée (7/12/21), nous nous adapterons aux conditions sanitaires du moment.

Remise des cahiers de suivi scolaire, nous vous informerons des conditions retenues au regard de l'évolution des conditions sanitaires qui nous sont imposées ou qui seront mises en place en février (semaine du 7 au 11/02/22)

Photographie pour les 2 écoles : La photographie individuelle a été réalisée le 8 octobre dernier. La photographie des classes sera faite aux beaux jours.

AGSCB : Grâce à l'association, les 2 écoles pourront acheter des livres sur les thèmes travaillés cette année.

Remise des prix GS et CM2: Prévus le vendredi 24 juin à 15h15. Nous nous adapterons comme tous aux conditions sanitaires du moment.

Fête des écoles : Prévus le vendredi 17 juin à 18h00. Là aussi, nous nous adapterons comme tous aux conditions sanitaires du moment. Une réunion de préparation est prévue le 25 janvier 2022.

Exercice incendie : le 23-09-21 à 09h50 : Les élèves des différentes classes sont sortis dans le calme et se sont rassemblés en rang devant les points de rencontre habituels fixés dans les cours des écoles. Le temps d'évacuation a été rapide pour les classes dans les cours de l'élémentaire (1min28s) et de la maternelle. L'alarme était audible dans tous les bâtiments. Les portes coupe-feu se sont refermées normalement sans problème.

Il faut noter en maternelle que la porte de la « réserve » de matériel près de la classe 3 de Mme Catinot ne ferme pas correctement. C'est un local dans lequel est stocké du matériel qui pourrait être inflammable (papier, peinture...), il faut donc prévoir rapidement d'intervenir pour rendre cette porte hermétique.

La prochaine alerte incendie : 7 février 2022

PPMS intrusion : le 07-10-2021 à 11h00 en présence de Monsieur Laigre, responsable des services techniques, Monsieur Bailbled, policier municipal.

Points positifs : Les enfants ont réalisé l'exercice dans le calme et ont su être silencieux. L'alarme était audible par tous.

Points négatifs :

Elémentaire : quelques disparités concernant les occultations. Stores extérieurs inefficaces puisqu'ils peuvent être soulevés. Seules les classes côté cour, ayant des films protecteurs solaires sont mieux cachées. Mais les élèves n'étaient pas visibles de l'extérieur car les classes étaient dans l'ombre.

Toutes les portes du préau donnant accès à l'école ne peuvent être fermées à clé de l'intérieur : en cas d'intrusion, aucune difficulté pour s'introduire dans le bâtiment.

L'école élémentaire demande à ce qu'une étagère soit fixée dans chaque classe afin d'y ranger les PAI des élèves (et non plus dans la salle des maîtres), et donc accessibles en cas de confinement notamment.

Maternelle : Il faut noter que les enseignants doivent attendre que la fin de l'exercice soit signifiée par un signal lors d'un passage d'un observateur à la porte de chaque classe car l'alarme de fin d'exercice n'est pas audible. Il faudra au prochain exercice bien rappeler le « code » mis en place pour signaler la fin de l'exercice au personnel.

Madame Catinot signale que les boutons déclencheur demandés dans les dortoirs et la salle des atsem ne sont toujours pas en place. (cf CR Conseil des écoles du 12 novembre 2020)

Les parents élus demandent à être informés des dates des exercices afin de pouvoir échanger avec les enfants. Une information sera transmise dans les cahiers de liaison.

Prochains PPMS confinement : 17 janvier et 19 mai

⑨ Récréations

Récréations en maternelle : En raison du protocole sanitaire, nous avons maintenu l'organisation des espaces établis permettant d'éviter le brassage des classes, la cour de récréation a été séparée par des grilles en 3 zones de jeu. Chaque classe a une zone attitrée par jour pour se détendre et tournent sur les 3 espaces sur les différents jours de la semaine. La surveillance est assurée par 2 enseignantes à chaque récréation. Cet encadrement est réglementaire et est déterminé en fonction de la configuration des lieux. En cas d'incident, les familles sont informées voir convoquées. De plus un tableau de comportement est mis en place dans les classes avec des zones de couleurs impliquant des informations aux parents sous formes de mots dans les cahiers ou de convocations auprès de l'enseignant voir en présence de la direction. En cas de pluie, les classes alternent sous le préau, ponctuellement la salle de vidéo sera utilisée, les enseignantes privilégiant alors des vidéos pédagogiques en lien avec les projets des classes.

Sur le temps périscolaire la surveillance est de la responsabilité de la municipalité qui se doit d'organiser le service.

Récréations en élémentaire : Pas de changement par rapport à l'an dernier. En raison du protocole sanitaire, nous avons maintenu l'organisation des espaces établis permettant d'éviter le brassage des classes, la cour de récréation a été séparée par des grilles en 2 zones de jeu. Chaque classe a une zone attitrée sur 2 jours (lundi/mardi et jeudi/vendredi). La surveillance est assurée par 2 enseignantes à

chaque récréation. Les groupes ont été effectués en fonction des activités piscine (les classes y allant par 2).

Les élèves ne sont jamais seuls dans la cour, il y a toujours un adulte dehors quand l'autre adulte soigne un enfant.

En cas de non-respect des règles, l'élève termine sa récréation à côté des enseignantes, si ces actes se reproduisent, les parents sont prévenus (mot dans le cahier de liaison, appel téléphonique, demande de rendez-vous, fiche de réflexion).

En cas de pluie, 1 classe à la fois sous le préau, le temps de passer aux toilettes, le reste de la récréation a lieu dans la classe.

⑩ Téléphone à l'école

L'usage des téléphones est interdit à l'école. Si un enfant vient à l'école avec, il doit éteindre son téléphone et le confier à l'enseignante qui lui rendra à 16h30.

Une intervention par l'association e-enfance, qui est une association nationale de protection des mineurs sur internet, et agréée par le ministère de l'éducation nationale, est prévue le 11 janvier auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2.

« Les supers héros du Net » : Les thématiques sont les suivantes : contenus inappropriés, contacts indésirables, protection des données personnelles, mots de passe, temps passé sur les écrans, cyber-violences, réseaux sociaux...

Des conférences pour les parents sont possibles : comment accompagner son enfant/son adolescent dans son utilisation d'internet, des réseaux sociaux, des outils numériques et des écrans.

⑪ Point sur la situation sanitaire à l'école

Rappel : A ce jour, le présent cadre sanitaire place l'accueil en niveau 2 (jaune)

Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur (autorisées en intérieur pour les maternelles). Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés. Nous attendons de voir si une évolution du cadre sanitaire nous permettra de mettre en place les activités de sport d'opposition.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle). Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau. Cette situation peut se poser en cas d'absence d'enseignant non remplacé.

A la question des parents quant à l'équipement des locaux de capteurs CO2, la mairie répond qu'aucune norme n'étant établie l'installation n'est pas à l'ordre du jour.

En maternelle : Les accueils se font sur les 3 entrées possibles de l'école. Cette différenciation permet d'éviter les rassemblements trop importants des familles devant l'entrée principale. Toutes personnes autorisées à entrer dans les locaux seront porteuses d'un masque. Dans la cour, comme énoncé précédemment, 3 zones délimitées afin d'éviter le brassage entre les classes, les enseignantes et tous les adultes en contact avec les enfants portent le masque en permanence. Passages multiples aux sanitaires, nettoyages des locaux et des matériels, aération en grand des espaces comme demandé dans le dernier protocole sanitaire (à chaque récréation, temps du midi...)

En élémentaire : Même protocole que fin d'année dernière. Notre département est en niveau 2 (non brassage des élèves, port du masque en intérieur, lavage des mains avant et après chaque récréation et changement de masque à 13h30). Nous notons que nous devons régulièrement fournir des masques aux élèves (pour cause d'oubli ou masques cassés ou perdus), nous retrouvons régulièrement des masques par terre dans la cour : les enfants les perdent en jouant (pas de port du masque en extérieur, les masques sont dans les poches ou aux poignets)

Gymnase : les classes ont accès au gymnase, nous avons profité des derniers beaux-jours et avons fait très souvent sport en extérieur. Lors des activités sportives, les élèves ne portent pas le masque.

⑫ Points sur les travaux demandés cet été

En maternelle :

Mme Catinot signale que les filtres anti UV ont été retirés mais non remplacés. De plus les personnes qui ont retiré les filtres n'ont pas nettoyé la colle sur les vitres. Madame Catinot demande de nouveau la pose de films anti UV sur les fenêtres du bureau de direction et les autres fenêtres non équipées. M. Josse se renseigne sur le changement de ces films solaires et souligne les difficultés dues à la conjoncture actuelle rencontrées par les entreprises pour se procurer le matériel nécessaire aux travaux.

Le catalpa malade a été coupé, le reste du tronc sera retiré lors des congés de Toussaint. Mme Catinot demande à ce qu'un autre arbre pouvant faire de l'ombre rapidement soit planté. Elle demande aussi de voir si le pommier ne serait pas à remplacer car depuis l'année où il a été réduit, il semble végéter...

Madame Catinot demande à ce qu'un contrôle des évacuations des eaux de pluie depuis le porche d'entrée soit fait régulièrement, elle souhaite ne pas être obligée de téléphoner systématiquement lorsque cela inonde l'entrée principale.

Madame Catinot demande où en est la réfection du sol de la véranda. Monsieur Josse répond que les travaux se feront sur la deuxième semaine des congés de Toussaint.

Elle signale de nouveau qu'une vérification des huisseries et fermetures fenêtres et portes doit être faite, nous rencontrons beaucoup de problèmes de fermetures.

Les directrices redemandent des panneaux indiquant MATERNELLE et ELEMENTAIRE au-dessus des porches des deux écoles comme cela est fait sur les autres bâtiments.

Mme Catinot s'assure que la réfection complète de la salle d'eau des enfants en maternelle, soit bien inscrite sur le budget 2022 comme cela avait signalé par la commune.

Les directrices demandent si la commune a bien fait un contrôle (voir un changement complet si nécessaire) des piles des télécommandes de déclenchement en cas d'intrusion.

Mme Catinot redemande à ce que soit ajoutées 3 télécommandes supplémentaires dans 3 espaces non équipés (les deux dortoirs et la salle des ATSEM).

Madame Catinot signale avoir fait une demande pour un deuxième téléphone « satellite » dans les locaux, mais n'a pas de retour à ce jour du responsable informatique.

Elémentaire :

- L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'installation des bancs dans la cour.

- Les fissures le long des portes coupe-feu et le long de la classe 3 n'ont été réparées. Monsieur Josse indique que les demandes sont en cours.

- Madame Féraud souhaite que les stores extérieurs à l'heure actuelle soient remplacés par des stores intérieurs comme en maternelle.

- La vitre cassée de la classe 5 : M. Josse nous informe que la demande a été faite, mais qu'il y a rupture de stock.

- Les occultants des fenêtres des classes côté cour ont été retirés.

- l'équipe enseignante a constaté que le ménage dans les classes n'avait pas été suffisamment fait durant les vacances d'été (toiles d'araignées, poussière, vitres sales)

- A la question sur les gouttières de la cour, Monsieur Josse signale que la difficulté rencontrée avec les gouttières dans la cour élémentaire ne peut être solutionnée qu'avec des protections.

- informatique : l'équipe remercie la mairie pour le changement rapide des TNI, et apprécie la réactivité et la disponibilité de la CCVE pour la résolution des problèmes informatiques.
- L'équipe remercie le service technique pour sa réactivité quant aux petits travaux du quotidien.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 08 février 2022 et Jeudi 30 juin 2022

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Renard (pour la maternelle), Mme Boutan (pour l'élémentaire) et M. Josse (pour la mairie).

Présidents et secrétaires de la réunion :

Mme Catinot
Directrice de la maternelle

Mme Féraud
Directrice de l'élémentaire